



Collombey-Muraz, le 03 août 2022

Monsieur
Cherryl Clivaz
Ch. du Narzon 20
1893 Muraz

Votre question écrite datée du 3 juin 2022, intitulée : Mobilité douce scolaire

Traité par : Service administratif - Administration générale

N/réf. : Tuo/mol

Monsieur le Conseiller général,

Dans le délai prévu par le règlement du Conseil général, nous donnons suite à votre question écrite mentionnée en titre, concernant la mobilité douce scolaire et plus spécifiquement ce que la Commune de Collombey-Muraz entreprend pour favoriser les déplacements à pied ou en vélo à l'école.

Vous le savez sans doute, il y a quelques années, le Conseil municipal avait demandé à la direction des écoles de mener une enquête sur le mode de déplacement des élèves pour se rendre à l'école. Les résultats avaient indiqué, comparativement aux autres communes, que la mobilité douce et notamment l'utilisation du vélo était particulièrement prisée par les élèves de Collombey-Muraz. Il faut dire que les villages de Collombey, Collombey-le-Grand et Muraz offrent d'excellentes conditions pour la pratique du vélo et que celles-ci avaient encore été renforcées à la suite de l'étude (renforcement des pistes cyclables sécurisées et des parkings à vélo). Nous tenons à commencer notre réponse en soulignant que du point de vue de la direction des écoles et empiriquement, ces constatations sont toujours vraies : les élèves de Collombey-Muraz continuent pour beaucoup à se rendre à l'école en vélo, à pied ou en trottinette et cela est réjouissant.

Comme vous le précisez correctement dans votre intervention, l'Association Transports et Environnement (ATE) met sur pied chaque année l'action « Walk to school », à laquelle l'inscription est gratuite. Selon nos renseignements, les informations concernant cette action-là sont transmises directement aux enseignants par le service de l'enseignement, sans que la direction des écoles n'intervienne. Dans ce contexte, les écoles de Collombey-Muraz participent en outre activement à la journée « Tous à pied à l'école ». Des autocollants sont notamment distribués et une sensibilisation aux bienfaits des déplacements à pied à l'école est faite à ce moment-là et donc généreusement encouragée.

Pour ce qui est des déplacements en vélo et notamment l'action « Bike to school » mise en place par l'association Pro Vélo, dont vous présidez l'antenne chablaisienne, aucune information n'a été transmise cette année. En effet, aucun budget ne prévoyait les quelques Fr. 12'000 que l'action « Bike to school » aurait coûté à la Commune de Collombey-Muraz en cas d'inscription. En effet, le Conseil municipal est d'avis que la participation à cette action n'aurait de sens que si l'ensemble des classes de la Commune participait (environ 60 classes).

Par contre, les écoles de Collombey-Muraz participent à plusieurs actions chaque année en faveur du vélo, par exemples :

- Vélove = 6H – 7H – 8H / objectif : développer la maîtrise technique du vélo
- Contrôle technique des vélos : 6H -7H- 8H – par un agent de la police municipale et un mécanicien du TCS
- 6H : gymkhana du TCS
- 7H – 8H : cours sur la circulation routière
- Encouragement aux élèves de se rendre à la piscine à vélo au cycle II.

Dans un contexte d'utilisation déjà importante du vélo par les élèves, il faut donc considérer que l'utilisation de ce moyen de locomotion est bien encouragée année après année.

D'une manière plus générale, le Conseil municipal constate avec vous que la dépose d'enfants aux alentours des écoles par leurs parents semble devenir un phénomène qui prend de l'ampleur. C'est pourquoi, dans ce contexte, nous vous informons que des actions seront menées à la rentrée par la police municipale pour sensibiliser les parents à ce sujet, ce qui devrait, nous l'espérons, encore favoriser la mobilité douce lorsque le lieu d'habitation des enfants le permet.

En espérant avoir répondu à votre demande, veuillez agréer, Monsieur le Conseiller général, nos salutations distinguées.

Olivier Turin
Président



Laurent Monnet
Secrétaire municipal



Copie : José Sotillo, Président du Conseil général